

**AUQUE Hubert**

**Note de Lecture**

**Olivier ASSOULY Les nourritures divines, essai sur les interdits alimentaires. Actes Sud, 2002, 241p., 22,50 euros**

Voilà un livre qui manquait dans le paysage éditorial\* : courez l'acheter et après lecture suivez les conseils de l'auteur en allant apprécier la nourriture « divine » de Marc Veyrat si respectueux dans son art culinaire de la nature !

Grâce à Olivier Assouly nous apprenons beaucoup sur le rapport des religions avec la nourriture, que ce soit sur les commandements alimentaires de l'Ancien Testament, les prescriptions du Coran ou les Nourritures sacrées en Inde...

Au-delà des faits, l'auteur interprète avec une lecture psycho-anthropologique remarquable ce qu'il en est de l'économie des prohibitions et de la condamnation des voluptés charnelles : « Manger, c'est s'approprier par le sens – essentiellement le toucher et le goût – de la matière corruptible et destructible. Même si l'acte alimentaire répond au premier chef à une authentique revendication physiologique, rien n'empêche le législateur religieux de soumettre les articles comestibles à des normes restrictives. Il s'agit par là de réduire tous les fastes alimentaires au strict nécessaire. La soumission passive à nos penchants devient obéissance réfléchie et sage à Dieu : 'Les prescriptions de la Loi et ses défenses n'ont d'autre but que de refouler toutes ces exigences de la matière.' ( Maïmonide, Le Guide des égarés, Verdier, Paris, 1979,p. 426 ) Ces propos offrent une justification supplémentaire aux prohibitions : ce n'est pas tant l'impureté intrinsèque qui motive l'exclusion que la nécessité morale d'introduire des bornes pour fixer des seuils infranchissables afin de résister à l'attraction de la matière. Qu'elle soit carnée ou végétale, toute matière devient suspecte. L'objectif est de tenir l'homme à l'écart de la matière en sorte qu'il puisse se détacher de la cause objective de ses excès. C'est dans cette perspective, à savoir accéder à la sagesse en s'affranchissant de l'empire des plaisirs matériels, qu'il faut comprendre les ordonnances alimentaires comme un élément nécessaire à la distinction des hommes et des animaux. » ( p. 136 chapitre 4 : La condamnation des voluptés charnelles )

On pourra regretter qu'O.A. ne donne pas plus largement place dans sa recherche aux interdits et diverses réglementations concernant la sexualité (c'est en fait de l'ordre du refoulement plus que de l'interdit !) tout comme les théologien-ne-s modernes ne sont guère appelés à dire leurs positions (sauf mauvaise lecture de ma part, celle de Calvin qui s'est pourtant distinguée dans ce domaine n'est pas développée, comme manque celles d'Eglises contemporaines, catholiques et orthodoxes...) Il est bon de refermer un livre en souhaitant une suite tout en comprenant qu' O.A. ait dû limiter ici son champ d'investigation.

Allons maintenant réserver après économie (cette fois-ci financière) une table dans un des restaurants de Marc Veyrat où nous dit O.A. « les herbes ne sont pas cultivées ou arrachées, elles sont ramassées en montagne, de préférence à certains moments de la journée, au cours d'une procession solennelle digne d'un pèlerinage. A les supposer nécessaires, éthérées et délicates, les cuissons exigent retenue et justesse. La disposition des mets dans l'assiette est ordonnée, espacée, presque géométrique, avec un souci constant de clarté. » ( p. 240 )

Loin des interdits évoqués dans ce livre on est prêt à partager les positions de l'auteur dans sa conclusion : « En associant la nature au rite, le produit à la préparation, on offre au religieux une nouvelle opportunité de resurgir. Entrelacer intimement la nature et le goût, l'ordre du monde et le plaisir, le sacré et le profane, c'est embrasser enfin toute la plénitude de sens des nourritures divines. » ( p. 241 )

\* On pourra également lire le numéro 62 de la revue *Autres Temps*, cahiers d'éthique sociale et politique : « Entre nécessité et scandale : manger. »